



Diligence raisonnable en matière de droits humains

Annexe à la communication «Évaluation indépendante du plan d'action 2021-24 du WWF». Sélection d'actions du WWF Suisse

WWF Suisse, Lausanne en décembre 2024

En tant que membre du réseau mondial du WWF, le WWF Suisse s'est engagé à intégrer le devoir de diligence en matière de droits humains dans ses activités de protection de la nature. Nous avons exposé notre programme d'action 2021-2024 dans le **rapport de gestion** de 2020 et nous sommes engagés à établir des rapports annuels.

Le programme d'action pluriannuel a été **évalué et noté** par un comité externe. Dans le cadre de la publication de l'évaluation, le WWF Suisse a rédigé une déclaration (décembre 2024). Ce document fait office d'annexe. Le WWF Suisse a pris de nombreuses mesures pour ancrer et promouvoir les droits humains dans son travail de protection de la nature. Vous trouverez ci-après une sélection de ces mesures:

Financement de personnel spécialisé et ancrage des directives environnementales et sociales

Le WWF Suisse finance des spécialistes des droits humains et des mesures de protection sociale et environnementale dans quatre pays où il mène des projets. Les expertes et experts nouvellement formés enseignent à leurs collègues du WWF locaux les principes des droits humains. Ils organisent aussi des formations sur la mise en œuvre des directives sociales et des mesures de protection sociale et environnementale pour les organisations partenaires.

Plus de 100 représentantes et représentants de plus de 50 organisations partenaires locales ont ainsi été formés dans quatre pays: Thaïlande, Laos, Myanmar et Madagascar. Le WWF Suisse a également développé, en collaboration avec le WWF Allemagne, un programme d'apprentissage en ligne pour les organisations partenaires du WWF. Disponible en anglais et en français, ce programme explique les principes des directives du WWF et les mesures de protection.

Dans le cadre de sa collaboration avec les gouvernements locaux, le WWF Suisse s'assure également que les directives environnementales et sociales sont intégrées dans les contrats et les accords.

Ainsi, le protocole d'accord formel renouvelé pour la gestion du parc national de Ntokou-Pikounda en République du Congo entre le gouvernement et le WWF intègre explicitement les lignes directrices du WWF en matière d'environnement et de protection sociale. Le respect et la promotion des droits des groupes autochtones et des communautés locales dans la mise en œuvre des mesures de protection de la nature sont des objectifs explicites.

Promotion de la mise en place et de l'amélioration des mécanismes de plainte

Dans le cadre de ses projets, le WWF Suisse encourage le développement ou l'amélioration des mécanismes de plainte locaux.

En 2023, le WWF Suisse a soutenu le WWF Laos lors d'un atelier au cours duquel le processus de plainte local et le matériel d'information du mécanisme de plainte ont été discutés et révisés. Le mécanisme amélioré a ensuite été présenté aux autorités gouvernementales, tant régionales que nationales. Depuis 2024, les informations sur le processus de plainte sont présentées oralement aux communautés locales dans tous les projets du WWF Laos et des affiches sont distribuées dans tous les villages pour expliquer clairement le processus et les canaux de dépôt des plaintes en langue locale.

Établissement d'une analyse des risques et aide à la gestion des risques

Afin de vérifier systématiquement que nos projets n'ont pas d'impact négatif potentiel sur le plan social et environnemental, le WWF Suisse aide les bureaux sur place à réaliser des analyses de risques approfondies. Des plans sont élaborés pour définir comment prévenir, minimiser ou gérer les risques identifiés.

En Colombie, l'analyse des risques a révélé que les communautés impliquées dans le projet et leurs dirigeants pourraient être victimes de violence ou d'extorsion de la part de groupes criminels. En conséquence, le WWF surveille désormais régulièrement la situation sécuritaire et les activités de ces groupes criminels. Avant chaque visite sur le terrain, nous évaluons si la situation sécuritaire permet les activités

prévues par le projet et vérifions l'absence de danger pour les communautés locales ou le personnel du projet. La communication relative au projet ne mentionne pas les noms des personnes impliquées afin de les protéger. De plus, le WWF propose aux communautés de définir ensemble des mesures et des processus concrets afin de protéger les personnes impliquées d'éventuelles violences.

Motiver l'exercice des droits sociaux et les évolutions sociales positives

Dans le cadre de ses projets, le WWF Suisse encourage des développements sociaux positifs. Nous sensibilisons les communautés locales et les peuples indigènes à l'existence de leurs droits et les aidons à les faire valoir.

Dans le cadre d'un projet, le WWF Suisse soutient le WWF Chili, qui travaille depuis 2009 avec dix communautés indigènes du peuple Mapuche-Williche. La loi chilienne permet à ces communautés de faire reconnaître les zones côtières et maritimes comme territoire indigène afin de garantir leur utilisation traditionnelle, culturelle et économique. Grâce au soutien du WWF, ces communautés revendiquent la zone maritime autour de l'île de Guafo comme territoire indigène. Le WWF Chili les conseille par exemple dans l'élaboration du plan qui définit la gestion autonome de la zone par les communautés indigènes,

ainsi que dans le travail de lobbying. Le WWF Chili attache une importance particulière à la collaboration avec l'association Wafo Wapi, qui regroupe les dix communautés concernées. Grâce à l'encouragement et au soutien global du WWF, l'association a été reconnue comme fondation en mars 2023. Agissant depuis de manière autonome, elle est en bonne voie pour concrétiser sa vision de la conservation sur l'île de Guafo, protéger la biodiversité et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles.

Dans le cadre d'un projet financé par le WWF Suisse, le WWF Madagascar forme des femmes à l'ingénierie solaire. En plus du volet technique, leur formation intègre également des sujets tels que les droits humains, le planning familial, la confiance en soi, l'alphabétisation, la couture, la culture de légumes et la gestion de micro-entreprises. De nombreuses participantes ont peu de connaissances préalables dans ce domaine. Pour beaucoup d'entre elles, la prise de conscience de leurs droits, comme celui de disposer de leur propre corps, est une expérience qui change leur vie.

Vous trouverez toutes les informations sur les droits humains sur le [site du WWF Suisse](#).



Unser Ziel

Gemeinsam schützen wir die Umwelt und gestalten eine lebenswerte Zukunft für nachkommende Generationen.

WWF Suisse

110, rue creuse
Boîte postale
8010 Zurich

Tél. : +41 (0) 44 297 21 21
wwf.ch/contact

wwf.ch/dons